

# Le rachat de Tele2 France par SFR bientôt avalisé

La patience de SFR a été mise à rude épreuve. Selon *le Figaro*, la Commission européenne devrait finalement avaliser le rachat des activités Internet de Tele2 France par SFR. Bruxelles a pris tout son temps : l'enquête a duré des mois.

Rappelons que SFR a opéré cette acquisition en octobre dernier (!) pour 353 millions d'euros. Pour la filiale de Vivendi et de Vodafone, cette opération est stratégique. SFR a mis la main sur près de 300.000 clients ADSL et 3 millions de clients voix fixe de *Tele2 France* « susceptibles de migrer vers les offres ADSL ». L'opérateur avait pour objectif de lancer une offre ADSL sous son nom en avril dernier.

Mais dès le départ, Bruxelles a émis des doutes et a demandé des éclaircissements. La Commission s'est en fait demandé quel serait l'impact de ce rachat sur le marché de la télévision payante, puisque Vivendi est également propriétaire de Canal+. Le rapport entre la chaîne cryptée et Tele2 n'est pas évident : Tele2 France ne compte que 1.500 abonnés à son offre de TVIP...

Concrètement, compte tenu de la position très forte détenue par Vivendi, via sa filiale groupe Canal+, dans l'ensemble de ce secteur de la télévision payante en France, la Commission considère, à ce stade de la procédure, que l'opération envisagée est susceptible de soulever des problèmes de concurrence de nature tant horizontale, sur le marché en aval de la distribution au détail de télévision payante, que verticale sur les marchés en amont de l'acquisition des droits de distribution des chaînes de télévision payante et de contenus audiovisuels.

SFR et Vivendi ont soumis une première série d'engagements en vue d'éliminer des problèmes de concurrence identifiés par la Commission. Cependant, selon la Commission, « ces engagements étaient inadéquats et insuffisants, notamment en ce qu'ils ne permettaient pas d'exclure le risque d'affaiblissement des opérateurs ADSL ».

Bruxelles devait donner une réponse en mars dernier mais a choisi d'encore poursuivre ses investigations, cette fois de manière « approfondie ».

SFR et Vivendi ont alors soumis des engagements complémentaires qui semblent avoir rassurer Bruxelles. Pour autant, SFR a perdu un temps précieux dans ce dossier, pénalisant son offre ADSL.

**Centres d'appel : les salariés reçus à l'Elysée** Le bras de fer se poursuit entre SFR et les salariés des centres d'appel que l'opérateur veut délocaliser. Rappelons que le deuxième opérateur mobile français a annoncé fin mai que la gestion de trois de ses centres d'appel (Lyon, Toulouse, Poitiers) allaient être confiée à des sous-traitants. 1.900 salariés sont concernés par ce transfert. Les locaux et les contrats seront transférés à Teleperformance, le poids lourd français du télémarketing et du centre d'appel. Le groupe prendra en charge deux centres tandis qu'Arvato Services aura en charge le troisième. Cette annonce a provoqué un mouvement social assez dur et des manifestations à répétition. Ce jeudi, des salariés du groupe ont été reçus à l'Elysée par des conseillers du président de la République. « Nous avons réussi à faire passer des messages », explique un délégué syndical CFDT. Dans le même temps, le comité central d'entreprise a déposé un référé auprès du tribunal de grande instance de Paris pour obtenir la suspension du plan.